

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, LE C^{te} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1897

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1897

LE « CIVITAT »

DE

JEANNE DE MERWEDE

Déjà, dans la *Revue* de 1855, M. Chalon s'est occupé des monnaies de Jeanne de Merwede, dame de Gerdingen, près Brée.

Il signalait des pièces frappées à son nom à Steyn, à Gerdingen, à Rusta, à Civitat, à Hotentenh, à Lova; ces quatre dernières localités, il les faisait suivre d'un point d'interrogation.

Mais, à propos de l'une d'elles, il se demandait si la « localité mystérieuse *Lova* ne cachait pas une usurpation hardie, couverte peut-être et en quelque sorte justifiée par la ressemblance de ce nom avec celui d'un hameau, d'un château, d'un endroit quelconque près de Steyn ou près de Gerdingen, appartenant à Jeanne de Merwede ».

« Resterait à trouver ce hameau », ajoutait-il.

Si je n'ai pas trouvé le mot de l'énigme *Lova*, je crois pouvoir donner aujourd'hui celui de l'énigme *civitat*, *civit*, *civitatis*.

Il y a quelques années, M. R. Serrure, dans son *Bulletin*, pour provoquer l'explication du *civitat*, *civit*, appelait l'attention des chercheurs sur les

Kievit existant dans le Limbourg. A ma connaissance, Jeanne de Merwede ne posséda jamais de *Kievit*.

Mais, entre le village proprement dit de Gerdingen et les portes de la bonne ville de Brée, existe un hameau faisant un avec le village et relevé autrefois avec la seigneurie de Gerdingen à la Salle de Curange. Ce hameau s'appelle *Nieuw-Stad* ou mieux *De Nieuw-Stad*, comme dit le peuple, et comme le portent les anciens documents flamands.

La nouvelle ville, cette dénomination s'explique aisément : De *Nieuw-Stad* semble un faubourg de Brée, une extension de la ville ; tandis qu'en réalité il fait partie intégrante de Gerdingen.

Quoi de plus naturel que la traduction — maladroite, je le veux bien, mais certainement explicable — de *stad* en *civitas* ? Et le *Nieuw-Stad* ne se retrouve-t-il pas exactement dans la légende des monnaies données par Wolters, planche IV : MONETA : NOVA : CIVITATI (1) ?

Dans les reliefs de la Salle de Curange, le *Nieuw-Stad* est traduit par « opidum » ; cette traduction vaut-elle mieux ?

Voici, pour corroborer ce qui précède, le texte de trois reliefs du xv^e siècle qui nous occupe : Jeanne de Merwede appartient à la seconde moitié de ce siècle.

(1) *Notice historique sur la seigneurie de Steyn et Pietershem.*

Le premier est celui de Jean Rode de Opzyn-
nich, le gendre de Jeanne :

« Johannes Rode de Opsynnich ut mamburnus
et maritus legitimus domicelle Katherine de
Hoensbroick relevavit anno xiiij^e lxix mensis junii
die xxvij^a.... post obitum Dñe Johane van der
Merweyden Dñm (1) villam mansionem et Novum
opidum de Gerdingen cum alta et bassa jurisdic-
tione sua hominibus feodalibus et aliis perti-
nen(tiis) suis.... (2). »

L'en-tête du relief porte : *Gerdinghen*, mais le
relief comprend, comme on le voit, « le village,
l'habitation ou château et le Nieuw-Stat de Ger-
dingen ».

La sœur de la dame de Jean Rode, Marguerite,
avait épousé Jean de Weertz; c'est celui-ci qui
relève, le 1^{er} février 1472, après la mort de son
beau-frère :

« Johannes de Werz tamquam mamburnus legi-
timus sue uxoris relevavit in opido Tongren(sî)
anno lxx secundo mensis februarii die prima post
mortem Johīs Rode de Opsynnich sui sororij
Dñm villam mansionem et Novum opidum de
Gerdingen... » (3).

Ce même Jean de Werz prend, en relevant un
fief de Fauquemont, le titre de « Seigneur de Ger-
dingen et au Nieuwstad » : « Johan van Weertz

(1) Dominium.

(2) Rel. Salle de Curange : Reg. de Bourbon, fo xvj v^o.

(3) Ibid.

heer tot Gerdingen ende op der Nuwerstad by Bree » (1).

Voici, enfin, un troisième relief de Jean de Weertz de 1485 où il relève *de novo domino* :

« Johannes de Werst relevavit in opido Trajectensi anno lxxx v^{to}... de novo dñō dominium villam mansionem et novum opidum de Gerdinghen... (2).

On le voit : Gerdingen au xv^e siècle ne va pas sans le Nieuw-Stad, et si le greffier de la Salle de Curange se plaît à traduire le *stad* par *opidum*, je pense que le graveur au service de Jeanne de Merwede préférerait *civitas*, et que c'est au Nieuwstad à Gerdingen, « op de Nieuwstad », comme on le dit là-même, qu'il faut chercher le *civitat* inexpliqué jusqu'ici.

L'abbé POLYD. DANIËLS.

(1) SLANGHEN, *Het markgraafschap Hoensbroeck*, p. 167. — Signalons l'erreur de cet auteur prenant, malgré ce texte si clair, le « Nuwer-Stad by Bree » pour le Nieuwstad moderne situé près Sittard. Lui-même cite pourtant en 1380 le « Nidderstat », qui est l'ancienne dénomination du Nederstad devenu Nieuwstad.

(2) Salle de Curange. Reg. Jean de Hornes, f^o vij.